

Stabilité du taux de chômage au mois de septembre

Au mois de septembre 2025, le nombre de chômeurs-euses diminue légèrement (-23) pour atteindre 4'144 personnes. En parallèle, une augmentation du nombre de demandeurs-euses d'emploi (+113) est relevée, avec un total de 6'411 personnes.

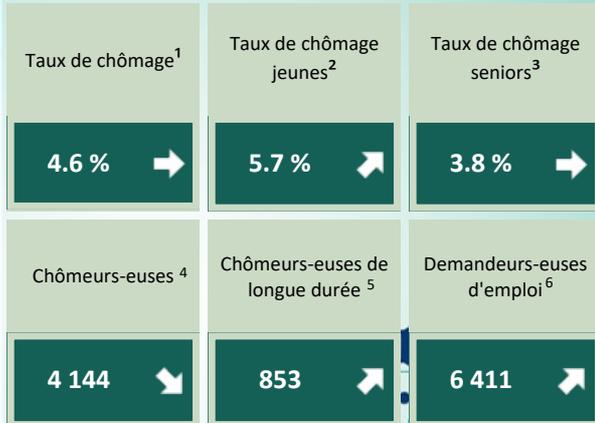
Le taux de chômage neuchâtelois se maintient au même niveau que le mois précédent, à 4.6%. La stabilité prévaut également au niveau romand et national avec des taux s'établissant respectivement à 4.0% et 2.8%.

Une évolution différenciée est constatée selon les tranches d'âge. Des hausses du nombre de chômeurs-euses dans le canton sont relevées chez les jeunes de moins de 25 ans (+47) ainsi que chez les plus de 50 ans (+8). La hausse chez les jeunes concerne essentiellement les jeunes arrivant en fin de formation. Au contraire, les personnes âgées de 25 à 49 ans (-78) voient leur effectif diminuer au mois de septembre. Ainsi, le taux de chômage des jeunes atteint 5.7% (+0.6 pt), tandis que celui des seniors demeure stable à 3.8%.

Des baisses du nombre de chômeurs-euses sont constatées pour certains secteurs tels ceux des activités financières, assurances et immobilières (-11), des activités pour la santé humaine (-11) et de l'hébergement médico-social et social (-8). À l'inverse, une légère augmentation est observée dans le secteur du commerce de détail (+8).

Bien que le taux de chômage se maintienne pour l'instant à un niveau stable, le marché de l'emploi continue d'être sous tension dans un contexte conjoncturel très incertain. L'annonce récente par les Etats-Unis de droits de douane de 100% sur les produits pharmaceutiques vient renforcer cette instabilité. L'évolution de l'emploi devra être suivie attentivement dans les mois à venir.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document



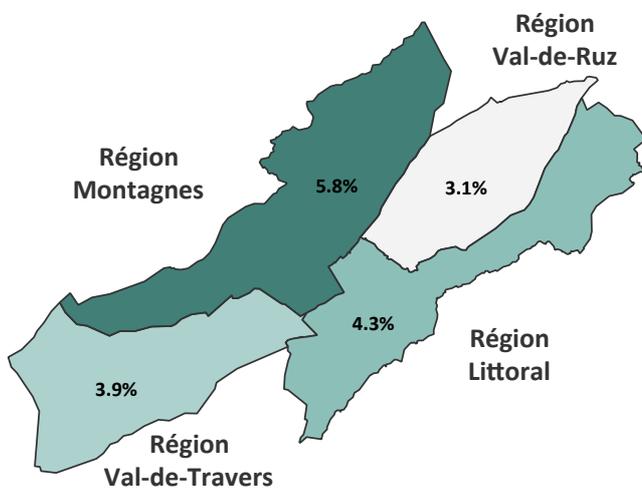
Taux de chômage

	Septembre 2025	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.6%	+0.0	+0.7
Suisse romande ⁷	4.0%	+0.0	+0.5
Suisse	2.8%	+0.0	+0.4

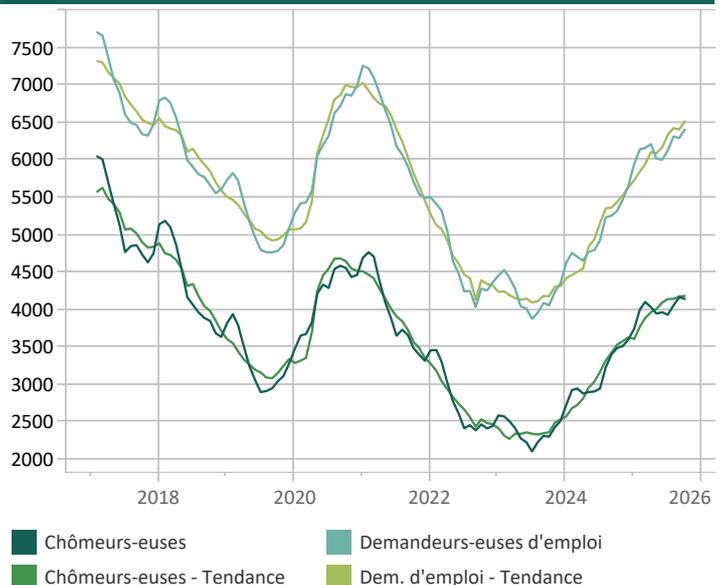
Nombre de chômeurs-euses selon la durée



Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

1 092

Places
vacantes⁸

400

Emplois
retrouvés⁹

131

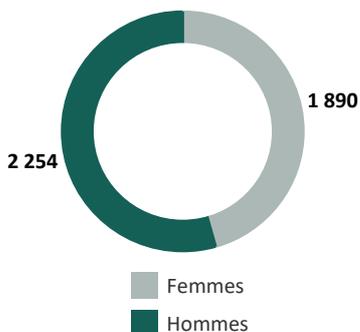
Arrivées en
fin de droit¹⁰

69.8%

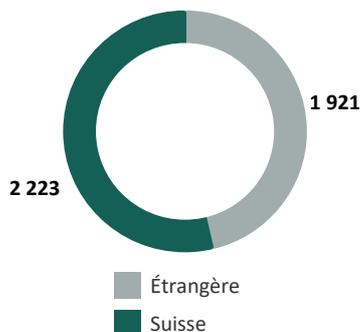
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs-euses

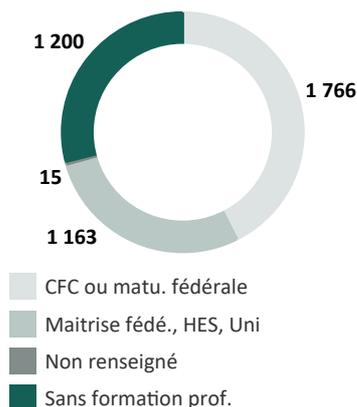
Selon le sexe



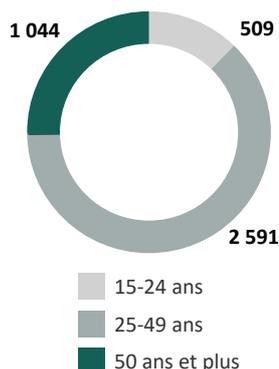
Selon l'origine



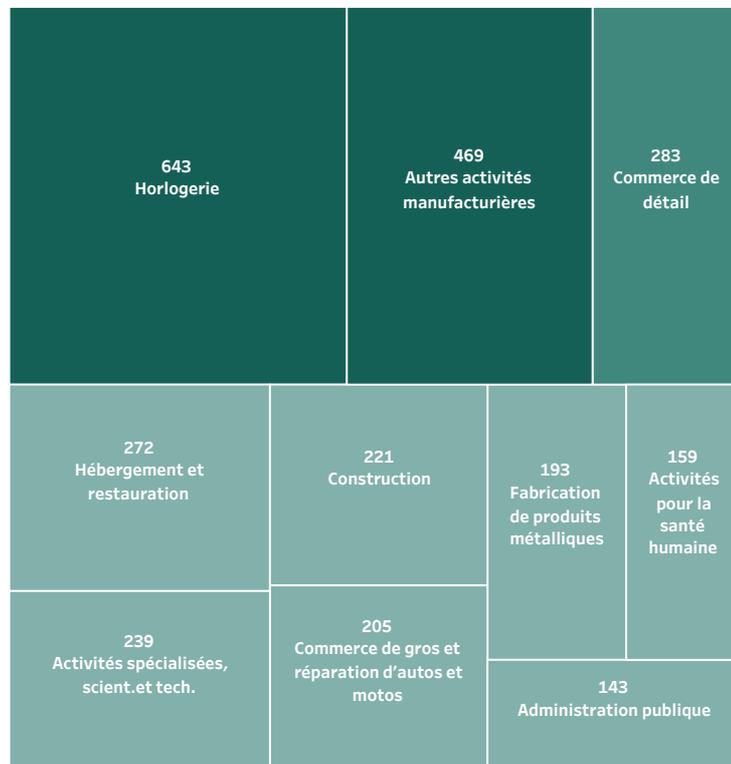
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2021 à 2023
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi